

















66

A l'anné de l'incarnation de Nostre Seigneur  
Mille quatre cent quatre vingt six  
Le Roy de France a fait par son  
lettre impresseur au Procureur General  
de son Parlement de Paris  
Nicolas de Coper

Vu par la Chambre des Comptes fait en l'année de la Regence  
du Roy, par le fait des Comptes Contre Maistre  
Hugues de la Fumelle (le bras de Dieu) et Maître  
de la Chambre des Comptes de Paris  
de l'année de l'incarnation de Nostre Seigneur  
Mille quatre cent quatre vingt six  
Le Roy de France a fait par son  
lettre impresseur au Procureur General  
de son Parlement de Paris  
Nicolas de Coper